



GERAL Unité 2, certifié suivant le référentiel ISO 14001, a un engagement de diminution de ses impacts environnementaux.

Nous avons pour ambition de ne pas détériorer le milieu naturel environnant par des impacts non maîtrisés dans nos activités quotidiennes et de mettre en œuvre les actions nécessaires en cas de dérive ou d'incident. Aussi nous veillerons à :

- *Ne pas émettre dans l'air, l'eau ou le sol, des rejets pouvant nuire aux espèces animales, végétales ou humaines.*
- *Ne pas engendrer de nuisances sonores, visuelles ou olfactives.*
- *Ne pas prélever plus que nécessaire dans le milieu naturel par la maîtrise des consommations d'eau et des énergies.*
- *Accompagner nos clients dans la conception de leurs produits, en leur proposant des solutions permettant de réduire leurs impacts environnementaux, au travers de l'analyse de leur cycle de vie.*
- *Participer au recyclage et à la valorisation des déchets banaux et au traitement adapté des déchets dangereux.*
- *Sensibiliser nos collaborateurs à une prise de conscience environnementale*

Nous nous engageons à respecter les exigences réglementaires applicables et toutes les autres exigences auxquelles GERAL a souscrit, relatives aux aspects environnementaux.

Les objectifs et cibles environnementaux sont déterminés chaque année lors de la Revue de Direction. Les indicateurs permettant leur suivi sont examinés périodiquement au cours de l'année.

GERAL Unité 2, dans une démarche d'amélioration continue, perfectionne son mode de fonctionnement grâce à son Système de Management Environnemental mis en place.

Nous mettons en œuvre les moyens nécessaires pour protéger la santé de toute personne travaillant ou intervenant au sein de notre société. Aussi nous veillerons à :

- *Prévenir les accidents et analyser les causes de ceux que nous n'aurons pu éviter.*
- *Mettre à disposition du matériel en bon état répondant aux exigences réglementaires.*
- *Pourvoir aux informations indispensables à la préservation de votre sécurité.*
- *Respecter l'ensemble de la réglementation applicable à nos activités.*
- *Encadrer nos salariés ainsi que le personnel d'appoint.*

Ces engagements, tenant compte des attentes de nos collaborateurs, clients, fournisseurs, collectivités territoriales et dirigeants, nous permettrons de grandir sereinement.

C. ARNAUD-GODDET
Direct. Div. Sous-Traitance

J.M. VRAY
Direct. Div. Conception & Fabrication



GERAL Unit 2, ISO 14001 certified, has a commitment to reduce its environmental impacts.

Our ambition is not to deteriorate the surrounding natural environment by uncontrolled impacts in our daily activities and to implement the necessary actions in case of drift or incident.

We will therefore:

- *Do not release into the air, water or soil discharges that may harm animal, plant or human species.*
- *Do not cause any noise, visual or olfactory nuisance.*
- *Do not take more than necessary in the natural environment by controlling the consumption of water and energy.*
- *Accompany our customers in the design of their products, proposing solutions to reduce their environmental impacts, through the analysis of their life cycle.*
- *Participate in the recycling and recovery of banal waste and the adapted treatment of hazardous waste.*
- *Sensitize our employees to environmental awareness*

We undertake to comply with the applicable regulatory requirements and all other requirements to which GERAL has subscribed, relating to the environmental aspects.

Environmental objectives and targets are determined each year during the Management Review. Indicators for their monitoring are reviewed periodically during the year.

GERAL Unit 2, in a process of continuous improvement, improves its operating mode thanks to its Environmental Management System set up.

We implement the necessary means to protect the health of any person working or intervening in our company. We will therefore:

- *Prevent accidents and analyze the causes of those we will not be able to avoid.*
- *Provide equipment in good condition that meets regulatory requirements.*
- *Provide information essential to the preservation of your safety.*
- *Respect all the regulations applicable to our activities.*
- *Supervise our employees and support staff.*

These commitments, taking into account the expectations of our employees, customers, suppliers, local authorities and managers, will allow us to grow serenely.

C. ARNAUD-GODDET
Subcontracting Manager

J.M. VRAY
Design & Production Manager